

Projet-cadre d'établissement

Valoriser, amplifier et pérenniser les réussites des lycées publics, de secteur, dans les quartiers défavorisés :

un collectif d'acteurs de terrain élabore le projet-cadre d'un lycée public, polyvalent, de secteur.

Le projet présenté dans ce document a été établi par un collectif d'acteurs de terrain. Il s'agit de :

- proviseurs :

- Jean-François Baillon (Lycée Mozart du Blanc-Mesnil - 93),
- Denise Chotteau-Adalid (Lycée Jacques Brel de Vénissieux - 69),
- André-Samuel Hadjouel (Lycée Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine - 94),
- Chris Laroche (Lycée Robert Doisneau de Vaux-en-Velin - 69),
- Patricia Orsi (Lycée Edmond Rostand de Saint-Ouen l'Aumône - 95),
- Geneviève Pinau (Lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes - 91),
- Marie-France Santoni-Borne (Lycée Maurice Utrillo de Stains - 93),
- Henri Theodet (Lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen - 93),
- Jean Verges (Lycée Aristide Maillol de Perpignan - 66) ;

- professeurs :

- Philippe Destelle (Lycée Jean Renoir de Bondy - 93),
- Carole Diamant (Lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen - 93),
- Régis Gallerand (Lycée Jacques Feyder d'Épinay-sur-Seine - 93),
- Paul Hernandez (Lycée Aristide Maillol de Perpignan - 66) ;

- acteurs associatifs :

- Améziane Abdat (Président de Zyva),
- Elisabeth Masse-Bourgain (Responsable associative et élue à l'Île-Saint-Denis - 93),
- Tania de Montaigne (Ecrivain et Responsable bénévole dans une association de soutien scolaire à Draveil - 91),
- Hafid Rahmouni (Directeur réussite éducative pour le "petit Nanterre", Association Zyva) ;

- professionnels de la formation et de l'accompagnement des jeunes :

- Saïd Chaouri (coordinateur jeunesse de la Ville du Blanc-Mesnil - 93),
- Didier Destal (Chef de service hospitalier à Aubervilliers - 93),
- Marie-Danièle Pierrelée (Chef de projet à la Fondation d'Auteuil),
- Philippe Valachs (Conseil en management et en recrutement).

S O M M A I R E

I - L'élève acteur de sa formation.

- A. Créer un lycée polyvalent qui suscite l'ambition de tous les élèves.
- B. Être attentif à chacun tout en inscrivant les élèves dans une démarche collective.
- C. Bilan de compétences, évaluation des élèves, progressivité, orientation : organiser un cheminement vers l'autonomie des élèves et la responsabilisation des choix.
- D. Préparer avec l'élève son entrée dans la vie professionnelle ou l'enseignement post-bac.

II - Un emploi du temps et des formats d'enseignement organisés à partir des besoins des élèves.

- A. Concevoir un emploi du temps fondé sur l'intérêt des élèves et portant les choix pédagogiques.
- B. Favoriser et organiser la pluridisciplinarité.
- C. Proposer un accompagnement individualisé par un référent-adulte à tous les élèves.

III – Une vie d'établissement que s'approprie l'ensemble des acteurs du lycée.

- A. Mobiliser tout le personnel autour du projet éducatif.
- B. Responsabiliser les élèves dans le fonctionnement de l'établissement.
- C. Associer les familles à la vie du lycée.

IV – Des locaux adaptés au projet éducatif.

V – Un lycée inséré dans un territoire et ouvert sur le monde.

- A. Travailler en partenariat et en réseau au sein du territoire où est implanté le lycée.
- B. Réussir l'intégration du lycée dans le système de formation, des collèges à l'enseignement supérieur.
- C. Ouvrir les élèves aux grands enjeux politiques, économiques et sociaux par des débats et des rencontres.
- D. Le détour de l'international comme découverte de l'altérité et ferment de l'identité.

Annexe : Quelques exemples de pratiques dans des établissements illustrant les propositions formulées dans le projet.

I. L'élève acteur de sa formation.

A. Créer un lycée polyvalent qui suscite l'ambition de tous les élèves.

1. Proposer des filières professionnelles, technologiques et générales

Le lycée sera polyvalent et proposera des filières cohérentes et organisées, dans la logique du « Lycée des métiers », avec des passerelles entre filières générales, technologiques et professionnelles. Un Centre de formation des apprentis (CFA) sera créé et totalement intégré à l'établissement. Le lycée proposera des secondes générales et technologiques menant au bac général et au bac technologique et des secondes professionnelles menant au BEP et au bac professionnel. Les filières devront être définies en fonction, d'une part, des besoins du bassin d'emploi et des projets portés sur le territoire par les collectivités locales et les acteurs associatifs, et, d'autre part, des formations déjà proposées dans le secteur, en cherchant la complémentarité. Le lycée accueillera tous les élèves du secteur souhaitant s'inscrire en 2nde et recrutera des élèves en BEP.

2. Amener les élèves au meilleur d'eux-mêmes

Le lycée travaillera pour tous les élèves avec l'objectif de susciter de l'ambition. La réussite doit être scolaire, mais aussi personnelle (découvrir l'estime de soi, construire la capacité à se projeter dans l'avenir et à se déterminer) comme dans tout établissement d'enseignement secondaire. Des rencontres régulières avec des personnes ou des groupes ayant réussi leur insertion professionnelle pourront jouer un rôle d'exemple. Il est tout aussi important que les élèves développent le sens et le goût de l'effort, de l'apprentissage, de la réussite, du savoir, qu'ils stimulent leurs centres d'intérêt et leurs passions, qu'ils développent le plaisir d'apprendre. Dès le début de l'année scolaire, les exigences seront annoncées en toute transparence et les repères de l'Ecole expliqués. Les classes seront hétérogènes. Toutes les actions menées devront permettre de valoriser les élèves, leurs familles, leurs quartiers.

Toutes les formes de savoir seront mises en avant. Les différentes méthodes d'apprentissage proposées par le lycée doivent être envisagées ensemble. Le lycée veillera à travailler sur les différents aspects du savoir : les savoirs et savoir-faire, mais aussi les comportements et les codes sociaux. La diversité des intelligences sera soulignée et les expériences et capacités personnelles des élèves seront valorisées. Les savoirs seront mutualisés et des transferts de connaissances entre élèves pourront être organisés, notamment entre élèves de différentes filières. Des réseaux d'échange de savoirs seront créés, contribuant à la valorisation des élèves dans une logique de coopération et non de compétition, mais incitant aussi à l'association des familles et des différents acteurs du territoire.

Toutes les méthodes pédagogiques pourront être mobilisées, ainsi que les technologies de l'information et de la communication. Les différents moyens d'apprendre seront utilisés : lire un livre, exploiter des banques de données, visiter un lieu, regarder une émission de télévision, parcourir des sites Internet, réfléchir avec d'autres, interroger quelqu'un qui a de l'expérience et du savoir dans un domaine spécifique.

B. Etre attentif à chacun tout en inscrivant les élèves dans une démarche collective.

L'élève devra être considéré dans sa globalité, en prenant en compte les bouleversements de la vie adolescente et les mutations générationnelles, les obstacles à l'apprentissage liés à la vie familiale et aux questions d'identité. Les difficultés (décrochage, problèmes de comportement, etc.) devront pouvoir être détectées le plus tôt possible, grâce notamment à un dispositif de référent-adulte dans le lycée pour chaque élève. La qualité des conditions de vie et de travail est une des clés de la réussite scolaire. Le lycée devra donc pouvoir fournir aux élèves un lieu sûr, calme, propice au travail. Un lieu sans violence, mais aussi capable d'aider l'élève à mûrir son développement personnel et à développer sa créativité et la conscience de soi et des autres, par les activités sportives, culturelles ou associatives.

Les élèves seront invités à une démarche collective : ils travailleront en groupe, avec ou sans l'aide d'un enseignant ou d'un assistant pédagogique. Les meilleurs élèves seront incités à aider ceux en difficulté. Les élèves seront conviés à participer à des projets humanitaires (collecte alimentaire, don du sang...). L'accueil dans le lycée et les activités qui y sont menées (journées d'intégration, etc.) devront contribuer à créer un sentiment d'appartenance à l'établissement.

C. Bilan de compétences, évaluation, progressivité, orientation : organiser un cheminement vers l'autonomie des élèves et la responsabilisation des choix.

1. Aider les élèves à acquérir leur autonomie dans l'apprentissage.

Dès la seconde, l'autonomie et la responsabilisation des élèves seront des objectifs prioritaires de la formation, pour les aider à poursuivre leur scolarité, au lycée puis dans l'enseignement supérieur, et à accomplir une vie professionnelle au cours de laquelle ils seront amenés à changer de métiers, à s'approprier de nouvelles techniques... L'accompagnement des élèves doit leur permettre d'acquérir une capacité d'adaptation, de devenir autonomes dans l'apprentissage, d'aiguiser leur curiosité, d'apprendre à apprendre, de pouvoir trouver les connaissances qui leur manquent (internet, Centre de documentation et d'information...), de construire leurs savoirs. Les élèves doivent être invités à comprendre le monde qui les entoure dans toute sa complexité.

Dans l'objectif d'autonomie, le travail sur toutes les formes d'expression jouera un rôle très important. L'accent sera mis sur la présentation écrite et orale, l'écriture et la langue, les langues étrangères, l'image.

2. Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours de formation.

a) Placer l'orientation au cœur du projet pédagogique.

L'orientation doit faire partie intégrante du cursus et permettre de donner du sens aux études. Elle doit être construite avec les élèves et leurs familles, en lien avec le référent-adulte et les enseignants, en s'appuyant sur la responsabilisation et l'engagement personnel de l'élève, et non pas imposée, choisie par défaut ou dramatisée. Le service public de l'orientation, notamment à travers les CIO, joue un rôle central à cet égard. Mais les tuteurs seront également mobilisés. Sur la question de l'orientation, pourraient être constitués des groupes d'élèves autour d'un tuteur, qui leur permettraient de débattre entre eux de leurs projets. Les établissements d'enseignement supérieur seront mobilisés dans leur variété, ainsi que le

monde du travail. Les élèves doivent apprendre à choisir et avoir le temps de construire et réaliser leurs choix, de réfléchir à ce qu'ils aiment faire, d'expérimenter.

A travers une approche éducative en orientation, il s'agira de développer chez l'élève des connaissances spécifiques (sur l'environnement professionnel, le système de formation et la connaissance de soi) et des compétences transversales (savoir évaluer une situation, développer un esprit critique, prendre des initiatives, savoir travailler en équipe...) qui contribuent à l'autonomie du jeune et à l'élaboration d'un choix éclairé et diversifié.

L'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder à la classe supérieure.

b) Faire de l'évaluation un véritable outil pédagogique.

L'évaluation scolaire participe pleinement de la construction de l'image de soi à l'adolescence : elle doit permettre de dégager pour le jeune des axes de développement et non une vision fixe et sans lendemain.

L'évaluation sera un élément important du parcours de formation. Il faudra travailler sur ses différentes formes, et notamment l'auto-évaluation et l'évaluation par un autre enseignant que le professeur de la classe. Les évaluations seront placées en perspective, l'accent étant mis sur les progrès accomplis et la valorisation de l'effort qui a permis d'obtenir le résultat. Il est essentiel que les objectifs de l'enseignement et les attentes vis-à-vis des élèves soient clairement énoncés au début de l'année, cours par cours, activité par activité. Il faut arriver à définir les compétences que doivent développer les élèves, qui parfois peuvent être transversales. L'évaluation doit valider ces compétences et non sanctionner un niveau. L'élève doit être conscient en permanence du parcours qu'il a effectué et de ce qu'il lui reste à accomplir. Il doit pouvoir s'auto-évaluer et identifier les compétences qu'il a acquises, celles qu'il n'a pas acquises et celles en cours d'acquisition. Pour l'aider, pourraient être organisés en début d'année des auto-évaluations collectives (non-notées) et des bilans de compétences individualisés, à partir desquels pourrait être défini un projet avec les parents et le référent-adulte.

c) Proposer une spécialisation progressive et adaptée à chacun.

La spécialisation dès la fin de la 2nde est souvent trop précoce pour beaucoup d'élèves. Il est donc proposé d'organiser un tronc commun jusqu'à la fin de la 1^{ère} dans la filière générale et technologique, avec des options de spécialisation selon la filière choisie. Les passerelles entre filières seront organisées, avec des cours communs à des élèves de différentes filières, la participation à des cours des autres filières, l'ouverture des cours magistraux à l'ensemble des élèves.

d) Faciliter les passages d'une filière à une autre.

Toutes les filières seront valorisées. L'orientation devra être pensée de façon très ouverte. Le passage d'une filière à une autre sera possible (du BEP vers un bac général ou technologique, du bac pro vers une Terminale générale ou technologique, de la Seconde générale vers un BEP en parcours individualisé, de la Première générale ou technique vers une Terminale pro...). Il sera mis en œuvre grâce à un « contrat » passé avec l'élève et sa famille, notamment sur les questions de présence, de discipline, d'effort, avec l'appui d'un accompagnement personnalisé par un ou des professeurs et un aménagement particulier de l'emploi du temps.

Le CFA sera également intégré à l'établissement, avec des passerelles vers les autres filières pour permettre des passages d'une formation en alternance à un bac professionnel.

D. Préparer avec l'élève son entrée dans la vie professionnelle.

La réflexion sur l'entrée dans la vie professionnelle sera un processus continu et préparé : il s'agit de permettre au jeune d'appréhender la diversité des secteurs d'activités, des métiers et des fonctions dans l'entreprise, ainsi que la complexité du monde du travail pour mieux en percevoir la richesse ; il s'agit d'aider le jeune à construire un parcours qui prenne en compte toutes les réalités environnantes, qui intègre l'éducation tout au long de la vie, et qui s'inscrive dans une dynamique personnelle.

Un bureau de la vie professionnelle permettra, grâce à un secrétariat permanent, de mettre à la disposition des élèves informations, offres de stage, etc. Les élèves devront pouvoir rencontrer des personnes leur permettant de se projeter dans leur avenir professionnel, non seulement dans un métier, mais aussi dans un secteur (un élève souhaitant devenir technicien de station d'épuration doit pouvoir rencontrer un ingénieur agronome, un militant d'une association pour l'environnement ; un futur preneur de son doit pouvoir rencontrer un journaliste...). Les ressources du territoire devront être valorisées : un « catalogue des métiers » en développement dans le bassin d'emploi où se trouvera inséré le lycée pourrait être établi.

II. Un emploi du temps et des formats d'enseignement organisés à partir des besoins des élèves.

A. Concevoir un emploi du temps fondé sur l'intérêt des élèves et portant les choix pédagogiques.

1. Organiser une modularité dans le temps.

a) Proposer un parcours personnalisé à chaque élève

Une réflexion particulière a été menée sur l'organisation du cursus et l'emploi du temps, qui devra être centré sur les élèves.

L'emploi du temps, qui devra à la fois permettre les activités personnelles et le travail scolaire, sera souple. Pourront être envisagées une partie fixe et une partie modulable. Une progression par blocs de ½ journées sur des périodes d'environ 6 semaines pourrait également être mise en oeuvre.

Le parcours de formation sera élaboré avec l'élève, la famille et le référent-adulte, sur la base d'un bilan de compétences établi au début de la scolarité. L'élève pourra ainsi plus facilement s'approprier la formation, faire des choix, se projeter dans l'avenir. Les élèves auront une part de liberté dans la construction de leur parcours et l'organisation de leur emploi du temps, ils auront du temps à gérer eux-même et des choix à effectuer dans l'offre de formation, à partir d'une information claire sur les objectifs à atteindre.

b) Ouvrir le lycée en dehors des heures de cours.

L'établissement sera ouvert le soir, le week-end et pendant les congés scolaires, dans l'esprit du dispositif « Ecole ouverte ». Chaque élève doit pouvoir être accompagné et bénéficier d'un « internat de jour » lui permettant de travailler dans de bonnes conditions tout au long de la journée.

En lien avec les acteurs locaux, les élèves qui le souhaitent bénéficieront d'un accompagnement en dehors des heures de classe, notamment pendant les 4 mois de vacances annuelles.

2. Organiser une modularité dans l'espace.

Le nombre d'élèves par classe sera de 30, comme dans tous les lycées classés en ZEP. Mais seront proposés des formats d'enseignement variés, avec un nombre d'élèves par groupe de formation adapté aux choix pédagogiques : travail par groupe d'environ 15 élèves, cours magistraux rassemblant plusieurs classes, etc. L'organisation matérielle du lycée devra être conçue pour permettre cette modularité.

B. Favoriser et organiser la pluridisciplinarité.

La pluridisciplinarité permet de valoriser l'ensemble des disciplines, de dégager des compétences nouvelles, de mettre en évidence des questions centrales (progrès scientifique et social, éthique, etc.) et peut être un levier de motivation très fort pour les élèves. Elle génère une prise de distance vis à vis des contenus de connaissance, l'objectif visé étant d'encourager les élèves à une meilleure compréhension de la complexité du réel.

Dès la 2nde, les élèves devront mener des travaux de type TPE (travaux personnels encadrés), effectuer un travail de revue de presse avec soutenance, s'engager sur des projets au long terme.

Des enseignements seront organisés autour de plusieurs disciplines. Un cours sur l'environnement avec un professeur de sciences naturelles et un professeur de sciences économiques et sociales ou un cours sur les sciences avec un professeur de physique et un professeur de philosophie par exemple sont particulièrement intéressants, notamment pour faire percevoir les différents aspects du statut de la « vérité ».

La méthode expérimentale, qui invite à la modestie et implique un travail en groupe, peut être utilisée dans cette logique en rassemblant les différentes disciplines autour de la démarche scientifique.

Des ouvertures vers les arts, la culture, le sport seront proposées, en lien toujours avec le projet pédagogique. Des détours par l'art permettront de travailler sur les disciplines comme l'histoire ou le français. Dans de nombreux lycées, la réalisation par une classe d'une pièce de théâtre, présentée en fin d'année, permet de faire connaître aux élèves un texte de théâtre, les techniques du théâtre, les métiers du théâtre, une époque à partir d'un art, et de susciter leur autonomie.

La pluridisciplinarité proposée aux élèves sera préparée par le travail en équipe des professeurs.

C. Proposer un accompagnement individualisé par un référent-adulte à tous les élèves.

Chaque élève aura un référent-adulte (professeur, membre de l'établissement ou professionnel d'entreprise, d'administration publique ou d'association) qui l'accompagnera, à travers les différents aspects de sa scolarité (repérage dans l'offre de formation, orientation, apprentissage, comportement...). Pour aider efficacement les élèves, les référents-adultes seront formés et connaîtront les offres de formation et les besoins des lycéens pour réussir les épreuves des diplômes recherchés. Ils travailleront en lien étroit avec les enseignants. Il s'agit d'accompagner l'élève, dans une logique d'autonomie, et non pas d'un « soutien » scolaire. D'autres formes de tutorat pourront s'ajouter, assurés par des élèves de classes supérieures, des étudiants de l'enseignement supérieur... Les temps de tutorat (obligatoires, au moins pour les premiers mois) seront intégrés dans l'emploi du temps.

III. Une vie d'établissement que s'approprie l'ensemble des acteurs du lycée.

A. Mobiliser tout le personnel autour du projet éducatif.

Le lycée travaillera pour tous les élèves et devra constituer une communauté attentive et exigeante, capable de donner des repères aux élèves. L'ensemble des acteurs du lycée seront mobilisés. Tout le personnel participera collectivement au projet éducatif (vie scolaire, techniciens, infirmière et médecin scolaire, assistante sociale, conseiller d'orientation psychologue...) et se verra proposer des formations spécifiques (qu'est-ce qu'un adolescent ? les relations interculturelles, etc.). Les professeurs travailleront en équipe, qu'il s'agisse de préparer le projet d'établissement, d'échanger sur leurs programmes et leurs pratiques, ou encore d'enseigner ensemble, au sein des filières ou entre filières différentes.

Le recrutement du proviseur, des enseignants et de tout le personnel sera réalisé après publication du projet. Il pourra s'agir, pour les enseignants, de personnels expérimentés aussi bien que de jeunes professeurs achevant leur formation et sortant de l'IUFM. Ils devront s'approprier la démarche, la décliner en un projet d'établissement qui sera mis en œuvre collectivement. Pour leur donner encore plus de force, les engagements des enseignants dans le projet pédagogique seront formalisés.

B. Responsabiliser les élèves dans le fonctionnement de l'établissement.

Les élèves seront associés au fonctionnement du lycée et à l'élaboration de son projet. Par la compréhension de la nécessaire continuité entre leur identité individuelle et l'identité collective, les élèves seront amenés à prendre conscience de leur appartenance à une société dépassant largement celle du lycée lui-même. Un travail sur les valeurs républicaines sera mené. Les élèves auront des espaces de liberté. Ils doivent avoir les moyens de s'engager dans la vie du lycée, aussi bien dans les dimensions sportives et culturelles que citoyennes. Ils doivent pouvoir prendre des initiatives et nourrir la vie collective de l'établissement, avec l'aide d'un responsable du lycée, en utilisant tous les outils de la démocratie dans les établissements et en particulier le Conseil de la vie lycéenne. Les élèves-délégués devront bénéficier d'une formation (fonctionnement du lycée, prise de parole en public...). Ils seront réunis régulièrement et toujours en cas d'incident.

C. Associer les familles à la vie du lycée.

Il est important d'autonomiser et de responsabiliser les élèves, mais aussi de travailler avec les familles qui ont un rôle d'accompagnement des jeunes entre le collège et le lycée, rôle qui tend ensuite à s'estomper avec la prise d'autonomie des élèves. Les familles seront conviées dans l'établissement dès le début de la 2nde, à l'invitation de leurs enfants. Elles doivent pouvoir participer à des activités organisées dans l'établissement par des acteurs extérieurs tout au long de l'année. Dans l'esprit d'échange de savoirs, elles pourraient apporter à la vie du lycée des compétences et participer à des manifestations organisées pour les professeurs et les parents (conférences-débats...). L'élaboration du Règlement intérieur sera menée avec les élèves et les familles. Le lien entre les élèves, les parents, l'équipe enseignante et le chef d'établissement sera contractualisé et précisera notamment les obligations de présence. Le lycée travaillera naturellement en partenariat avec les associations de parents d'élèves. Un lieu sera à leur disposition. En lien avec elles, l'établissement offrira des possibilités complémentaires pour mieux faire connaître l'institution aux délégués de parents. Globalement, il s'agit de sortir du risque d'une ignorance mutuelle entre parents et lycée, d'éviter une opposition entre les deux et, dans certains cas, de restaurer aux yeux des enfants l'autorité, des parents.

IV. Des locaux adaptés au projet éducatif.

L'organisation matérielle du lycée est un enjeu essentiel pour permettre la mise en œuvre du projet éducatif dans les meilleures conditions possibles.

Associer au projet architectural tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du projet d'établissement sera un gage de réussite. Les choix devront être cohérents avec le projet, sans aller au-delà des moyens financiers habituellement réunis par la Région pour cette catégorie d'équipement public. Une attention particulière sera portée sur les éléments jugés fondamentaux : un amphithéâtre, un espace polyvalent ouvert sur l'extérieur, un lieu pouvant accueillir l'ensemble de la communauté qui constitue un lycée, un lieu où les enseignants puissent travailler et recevoir élèves et familles, la proximité des espaces des professeurs, de l'équipe de direction et de l'équipe vie scolaire, des salles de classe modulables, par l'intermédiaire de cloisons coulissantes par exemple, permettant des travaux en groupe ou le regroupement de plusieurs classes, un bureau des stages, un local pour les associations de parents d'élèves, un internat de jour et des chambres (nécessaire pour accueillir des élèves dont l'environnement familial rend difficile l'investissement dans l'école), le CDI, les salles de travail et de lecture

Le projet intègre le souci de scolariser tous les élèves et doit prévoir une accessibilité handicapés.

Certains espaces pourront être utilisés par des personnes extérieures (parents à la cantine...) et être éventuellement partagés avec d'autres institutions pour des spectacles dans l'amphithéâtre par exemple ou encore des réunions associatives dans l'espace polyvalent ouvert sur l'extérieur.

V. Un lycée inséré dans un territoire et ouvert sur le monde.

A. Travailler en partenariat et en réseau au sein du territoire où est implanté le lycée.

Le lycée s'ancrera dans un territoire avec son histoire. L'action du lycée sera menée bien évidemment en lien avec tous ses partenaires : le monde du travail, les familles, le milieu associatif et culturel, les collèges du secteur, les formations supérieures, les autres lycées du territoire, les partenaires éducatifs (CIO, CMP, médecine scolaire, infirmière, inspecteurs pédagogiques régionaux, etc.), les personnes et structures extérieures participant à l'accompagnement scolaire (étudiants, associations, professionnels, etc.), l'IUFM et ses stagiaires, les services sociaux.

Des liens seront établis avec les entreprises du bassin, afin qu'elles proposent des stages, participent aux examens oraux dans les filières professionnelles, présentent leurs métiers aux élèves. L'objectif est de mettre en évidence le lien entre investissement dans les études et emploi.

Le lycée devra contribuer à la dynamique urbaine du territoire, dans une zone active rassemblant des commerces, des bureaux, des logements.

Le lycée sera mis en réseau avec les établissements volontaires de la région pour échanger sur les expériences pédagogiques, leurs objectifs et leurs résultats, et en faire profiter les autres acteurs de l'Education Nationale. Pour travailler en réseau, un effort sera réalisé dans la maintenance informatique qui sera effectuée, outre les professeurs volontaires, par des professionnels de l'informatique.

Des partenariats peuvent également être noués avec des établissements de toute la France, de métropole comme d'outre-mer.

Un membre de l'équipe de direction sera chargé, sous l'autorité du chef d'établissement, de développer les relations avec les partenaires.

B. Réussir l'intégration du lycée dans le système de formation, des collèges à l'enseignement supérieur.

1. Travailler avec les collèges du secteur.

Un travail approfondi sera mené avec les collèges du secteur. Une concertation entre professeurs de 3^{ème} et de 2^{nde} sera proposée. Pourraient notamment être envisagés :

- des rencontres dans les collèges entre les élèves de 3^{ème} et les anciens élèves du collège en 2^{nde}, dès le mois de décembre ;
- des mini-stages d'une journée permettant aux élèves de 3^{ème} de découvrir le lycée, ses locaux, ses enseignants, mais aussi ses méthodes pédagogiques, par exemple en assistant à un cours, à une activité pluridisciplinaire.

2. Nouer des liens avec les établissements d'enseignement supérieur et les IUFM.

Des actions seront menées avec des établissements d'enseignement supérieur, permettant notamment aux élèves de découvrir les formations par des visites, la participation à des cours, des rencontres avec des étudiants, etc. Pourrait être organisée, sur un bloc d'enseignement, la participation à la vie d'un laboratoire (en sciences, arts, sciences humaines...), expérience qui serait ensuite présentée aux autres élèves. L'implication d'étudiants dans le lycée contribuerait à un rapprochement avec le monde de l'enseignement supérieur.

Les établissements d'enseignement supérieur qui soutiennent le projet contribueront aux actions d'orientation. Des contacts ont été pris avec l'Université Paris 13, qui joue depuis de nombreuses années un rôle moteur dans le territoire en matière d'ascension sociale. Il s'agit d'une part de valoriser ses formations comme débouchés possibles pour les élèves du futur lycée, et d'autre part de tirer parti de son expérience et de son savoir-faire en matière d'aide à la réussite.

Le lycée sera un cadre d'accueil pour des stagiaires de l'IUFM.

C. Ouvrir les élèves aux grands enjeux politiques, économiques et sociaux par des débats et des rencontres.

Les élèves seront invités à se rendre compte de la pluralité et de la complexité de notre société par la participation régulière à des rencontres-débats sur des questions éthiques, politiques, économiques, scientifiques, etc., avec des acteurs, des chercheurs. Les rencontres organisées dans ce sens par de nombreux lycées partenaires de Sciences Po ont rencontré un succès important. Les élèves seront initiés aux questions épistémologiques.

D. Le détour de l'international comme découverte de l'altérité et ferment de l'identité.

Des jumelages avec des lycées étrangers seront développés, apportant dynamisme et ouverture, permettant de travailler sur le respect et la tolérance, mobilisant des compétences de plusieurs disciplines, et rassemblant des élèves de différentes classes. Des séjours linguistiques à l'étranger pendant les vacances seront proposés aux élèves.

Il s'agit d'intégrer la problématique de l'Europe et de l'international dans la pratique quotidienne.

Annexe

Quelques exemples de pratiques dans des établissements illustrant les propositions formulées dans le projet

Concevoir un emploi du temps fondé sur l'intérêt des élèves et portant les choix pédagogiques

La souplesse dans l'emploi du temps peut être organisée en faisant travailler au cours de la semaine les élèves en groupes de tutorat, d'apprentissages ou de projet, avec des groupes – classes à géométrie variable.

La scolarité peut être structurée par enseignements à raison de 4 séquences de 3 heures par semaine. Ces séquences se déroulent sur 5 à 6 semaines et comportent donc 15 à 18 heures au total. Les élèves choisissent eux-mêmes leurs séquences, en fonction de leur niveau scolaire, de leur intérêt, de la proximité de l'examen, des conseils de leur tuteur...

L'emploi du temps peut prévoir une journée flexibilité par semaine. Les élèves gèrent cette journée, amplitude comprise entre 6h et 8h de cours, en respectant un volume mensuel imposé. Les élèves travaillent en ateliers décloisonnés sous la houlette de deux professeurs. Ils choisissent les activités en fonction des lacunes, difficultés éventuelles ou retard dans le programme. Cette flexibilité vise la responsabilisation des élèves tant dans leurs acquis que dans la gestion du temps et contribue à leur assiduité et leur motivation.

Une politique de contrat offre à chaque élève la possibilité d'être un acteur de sa scolarité et de se responsabiliser. Des contrats individualisés permettent à certains élèves de suivre une scolarité selon des modalités qui peuvent être différentes en fonction de leur projet et de leur histoire personnelle.

Le dispositif « Ecole ouverte » a été mis en place dans plusieurs établissements pilotes. Le lycée est ainsi ouvert pendant les vacances de Toussaint, en février et en avril. Des études sont également organisées le soir. Un assistant pédagogique ou un élève de première assure un tutorat le mercredi après-midi.

Un dispositif « coup de pouce » mis en place par un service jeunesse municipal permet d'assurer un soutien scolaire pendant les congés scolaires.

Favoriser et organiser la pluridisciplinarité

Un forum des TPE, demi-journée banalisée au cours de laquelle tous les élèves ayant préparé un TPE en première le présentent à leurs camarades, aux enseignants du lycée et à des personnalités extérieures, favorise l'autonomie et le travail de groupe, ainsi que l'expression orale. Les élèves doivent défendre leur travail de recherche devant des personnalités de la société civile. C'est un profond stimulant et une bonne manière de prendre confiance en soi. Le regard extérieur et l'intérêt porté sur leur travail valorisent les élèves. L'organisation du forum des élèves de 1^{ère} par les élèves de BTS (affichage, invitations, accueil, logistique...) s'inscrit dans une dynamique collective du lycée.

L'option Initiation aux Sciences humaines en seconde organisée en commun par trois professeurs, de Sciences économiques et sociales, Histoire et Lettres, fait connaître la presse, le paysage médiatique et politique français aux élèves. Il vise à la connaissance des méthodes de recherche documentaire et à la maîtrise de l'analyse de l'article de presse, et des techniques de l'exposé.

Un travail épistémologique peut-être organisé en classe de terminale alliant toutes les disciplines. Par exemple en associant le professeur de philosophie et l'un des professeurs des disciplines scientifiques (mathématiques ou sciences expérimentales), pour réfléchir en commun sur la notion de vérité en sciences ; ce travail peut aussi bien être mené par des professeurs de philosophie et d'histoire (réflexion sur le livre « *L'histoire de l'Autre* », décrivant la constitution d'Israël, élaboré sur deux colonnes par deux équipes d'historiens, l'une palestinienne, l'autre israélienne - document préfacé par Pierre Vidal-Naquet).

Un travail pluridisciplinaire peut être organisé à partir de la participation de lycéens à des prix littéraires (prix du lycéen). Chaque année, des élèves de seconde participent à l'écriture d'un recueil de poésie sur un thème donné. Le livre est édité. Il a ainsi pu être préfacé par Pierre-Gilles de Genne (*Matière Molle*, 2003). Le ciné-club permet d'aborder de multiples sujets de société.

Autres exemples : un atelier d'écriture et un concours de nouvelles sur une période historique donnée, ou encore la visite du Louvre par tous les élèves du lycée.

Proposer un accompagnement individualisé par un référent-adulte à tous les élèves.

Un tutorat est proposé à tous les élèves volontaires de seconde. Des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique viennent une fois par semaine motiver et aider une quinzaine d'élèves de terminales scientifiques pour les pousser vers des études ambitieuses.

Un travail en cours « singulier » (seul à seul) permet de faire une analyse critique totalement personnalisée sur les travaux écrits. La pratique se révèle très efficace pour la compréhension et la rectification des erreurs que chaque élève répète le plus souvent à l'infini si l'on néglige de les lui expliquer personnellement.

Deux étudiants polytechniciens en stage proposent des aides individualisées en mathématiques aux élèves en difficulté ; ils animent des clubs de mathématiques et d'informatique le mercredi après-midi et préparent quelques candidats aux concours (olympiades de mathématiques, concours Kangourou, concours général). Le lycée propose également aux élèves de condition modeste désireux de réussir des études supérieures ambitieuses un tutorat, de la seconde à la terminale, dans le cadre d'un partenariat avec des écoles d'ingénieurs et de commerce. Les élèves bénéficient, tous les mercredis après-midi, de sorties culturelles, d'ateliers de méthodologie ou de théâtre, de visites d'entreprise...

Faire de l'évaluation un véritable outil pédagogique

Pensé par Michel Serres, Michel Authier et Pierre Lévy au début des années 1990, le système des arbres de connaissances a été finalisé par Michel Authier et a été utilisé essentiellement pour la gestion des ressources humaines dans des grandes entreprises. Des praticiens de l'action pédagogique ou de l'action sociale s'en sont aussi emparés pour travailler avec d'autres publics dans un souci de valorisation des personnes et de mutualisation des richesses dans un groupe.

Un collège a choisi les arbres de connaissances comme système d'évaluation et de communication avec les familles (logiciel See-K). Chaque élève apparaît dans l'arbre qui "pousse" sur l'écran avec les savoirs dont il est porteur. Son image est donc toujours positive. Mais il se voit aussi toujours dans le collectif et son image n'est qu'une partie des savoirs de la communauté dans laquelle il se trouve. On évite ainsi l'écueil de la dévalorisation et celui de la toute-puissance. Quand un enseignant engage une nouvelle séquence, il annonce les objectifs qu'il fixe sous forme de brevets. Les élèves peuvent acquérir pendant la séquence tout ou partie des brevets prévus. Ils peuvent aussi en acquérir d'autres, transdisciplinaires par exemple. A la fin de la séquence, avec le tuteur, les nouveaux brevets sont inscrits dans l'arbre sur le profil de l'élève. Les profils sont donc en permanente évolution. Les enseignants peuvent faire apparaître des brevets indispensables à acquérir pour une orientation donnée. Un élève peut acquérir un brevet de type "synthèse à partir de plusieurs documents" aussi bien avec le professeur d'Histoire, celui de Français ou celui de Sciences... Il peut choisir tout élève porteur d'un savoir qu'il cherche à acquérir comme personne ressource. Les brevets peuvent être acquis et validés de différentes façons, définies à l'avance.

Préparer avec l'élève son entrée dans la vie professionnelle

Grâce à l'atelier PPP (projet personnel et professionnel), les élèves, accompagnés de deux professeurs par classes, découvrent en groupe leurs valeurs personnelles, leurs intérêts, puis recherchent, à travers une interview d'un professionnel, les caractéristiques d'un métier, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, ce qui les intéresse, etc., et les communiquent par affichage à leurs camarades de classe puis au lycée lors d'une exposition.

Les associations d'anciens élèves permettent notamment de personnaliser directement la réussite pour motiver les élèves et faciliter leur orientation.

Un travail avec des associations en lien direct avec le monde professionnel facilite l'entrée dans la vie professionnelle. L'association Ecole - Entreprise 95 propose une bourse de stages en ligne accessible aux élèves et aux entreprises ; l'association CAPIMMEC, qui regroupe des professionnels à la retraite, prépare les élèves de Bac professionnel à leur insertion professionnelle (rédaction de C.V., lettre de motivation, entretien téléphonique, entretien d'embauche). Par ailleurs, des rencontres ou conférences-débat avec des chefs d'entreprises donnent une ouverture aux élèves.

Le Journal « Enjeux/Les Echos » accueille en stage, chaque mois, pendant une semaine, deux élèves de première économique et sociale qui découvrent concrètement l'ensemble des métiers. Les candidatures sont croissantes. Et la valorisation du stage réussie.

Travailler en partenariat et réseau au sein du territoire où est implanté le lycée.

Un partenariat soutenu a été établi avec les élus locaux, les chefs d'entreprises qui interviennent auprès des élèves et les invitent à des colloques, les associations (FCPE, Zyva) qui interviennent auprès des élèves surtout dans les domaines de l'orientation et de la préparation du cursus universitaire, les administrations (Protection judiciaire de la jeunesse, qui participe aux actions de prévention montées par le Conseil de la vie lycéenne, mais aussi à la formation des élèves dans le cadre de la préparation au concours de Sciences Po), des journalistes (qui participent aux jurys d'admissibilité de la procédure d'admission à Sciences Po)...

Une Ville et des établissements scolaires du secondaire ont noué un partenariat très structuré. Les établissements identifient mieux et donc utilisent davantage les différentes ressources de la ville (culturelles, sportives...). Des moyens sont mutualisés sur des projets communs. Les savoir-faire de personnels d'animation de la Ville ont été mobilisés. Dans chaque établissement, un référent est l'interlocuteur de la Ville. Le service jeunesse municipal aide à l'élaboration de projets des élèves (débat, manifestations sportives en vue de récolter des fonds pour la lutte contre le SIDA ou le Téléthon, manifestations culturelles...). Les collègues et un lycée professionnel ont participé à un rallye santé dans la ville (découverte des structures de soin, rencontre avec des professionnels de la santé sur la toxicomanie, le tabac, la sexualité, etc., débats, réalisations en arts plastiques).

Les élèves participent à l'installation d'une maison d'édition dans la ville. C'est l'occasion d'une découverte des métiers, d'un soutien à la diffusion des livres et à la mise en place d'ateliers graphiques.

Les élèves participent à la mise en place d'un mémorial dans un ancien camp d'internement.

Nouer des liens avec les établissements d'enseignement supérieur et les IUFM

Les étudiants de licence LEA de l'université de Cergy aident les élèves de bac professionnel inscrits en section européenne à préparer leur stage en entreprise en Angleterre. Les élèves de terminale peuvent assister à des cours de première année de DEUG et travailler à la bibliothèque universitaire.

Travailler sur toutes les formes de savoir

Le port d'une « tenue professionnelle » pour des élèves de filières professionnelles habitue les élèves aux codes sociaux qui seront demandés dans l'entreprise.

Inscrire les élèves dans une démarche collective

Une journée d'intégration favorise le sentiment d'appartenance au lycée. Les élèves, les enseignants et les CPE effectuent une sortie dans Paris. Un peu plus tard, un petit-déjeuner en commun est organisé. Une journée « tournoi de volley » vise également à une intégration rapide au lycée. Y sont associés enseignants et personnels.

Un théâtre forum présente à tous les élèves de seconde des saynètes puis les fait participer sur différents thèmes : vie amoureuse, prévention du Sida, prévention des drogues. Après leurs passages, des spécialistes (éducateurs, médecins, etc.) viennent en classe débattre et informer.

Aider les élèves à acquérir leur autonomie dans l'apprentissage

Dans l'option Initiation aux sciences humaines et sociales, les élèves travaillent dans la bibliothèque du lycée puis dans la bibliothèque de la commune (où ils sont inscrits gratuitement quel que soit leur lieu de résidence) et découvrent enfin une bibliothèque universitaire. Ils analysent des Unes, des articles, des dépêches et rédigent des synthèses et, en fin d'année, un article de presse qu'ils présentent à l'oral. L'atelier des Sciences politiques invite à l'analyse des problèmes du monde contemporain à travers la presse et propose une formation à la prise de parole en public.

Faciliter les passages d'une filière à une autre

Un BEP « turbo ». En dix semaines les élèves issus d'une seconde générale rattrapent le programme de seconde professionnelle qu'ils n'ont pas suivi et peuvent ainsi aborder directement l'année de terminale BEP, en effectuant pendant les vacances de Toussaint et de Noël les stages en entreprises normalement réalisées en seconde professionnelle.

Responsabiliser les élèves dans le fonctionnement de l'établissement

Une formation assurée par des professeurs et des parents d'élèves permet aux délégués d'élèves de mieux comprendre leur fonction, de construire des outils techniques et pratiques pour préparer et animer des rencontres avec leurs camarades et de jouer un rôle réel dans la médiation entre les élèves et les adultes de l'établissement.

Les élèves s'impliquent dans des actions caritatives : Les restos du cœur, opérations pièces jaunes, solidarité Asie... Chaque année la solidarité est un axe majeur de l'apprentissage de la citoyenneté.

Associer les familles à la vie du lycée

Des conférences en fin de journée, autour de la psychologie de l'adolescent, du rapport au savoir des jeunes, de la violence en milieu scolaire, etc., rassemblent entre 50 et 60 personnes : enseignants, acteurs sociaux de la ville, mais aussi élèves et parents d'élèves. Le « contrat de réussite » associe parents, élèves, professeur principal, CPE et proviseur.

Travailler avec les collègues du secteur

Une journée porte ouverte pour les élèves de troisième des collèges du bassin de recrutement permet de présenter toutes les options et les filières.

Ouvrir les élèves aux grands enjeux politiques, économiques et sociaux par des débats et des rencontres

Un partenariat avec l'association Atlas facilite les relations avec le monde scientifique, celui avec l'association « Ni pute, ni soumise » sensibilise au respect de la femme.

Un partenariat avec l'Association pour le Management (association du Medef) fait participer certains élèves à des colloques où ils peuvent débattre avec des chefs d'entreprise.

Le détour de l'international comme découverte de l'altérité et ferment de l'identité

Un jumelage avec des Ecoles de couture de l'arc méditerranéen (Espagne, Italie, Tunisie et Maroc) permet de mener des projets structurants pour les élèves des sections mode des établissements qui travaillent chaque année sur un thème commun de création artistique et culturelle. Ces créations sont présentées dans les pays respectifs au cours d'échanges bilatéraux entre classes, sous forme d'un défilé de mode. Les enseignants effectuent des séjours dans les établissements partenaires pour échanger leurs pratiques, leurs savoir-faire et leurs méthodes d'enseignement. Ces projets permettent un enrichissement culturel, artistique et technique considérable pour les élèves et les enseignants impliqués. Un travail sur les origines latines et méditerranéennes a débouché sur des créations de mode communes, des dessins, des reproductions, des créations d'objets, etc., présentés au Forum « Racines et Identité » de Perpignan. Ce thème, qui a permis de travailler sur le respect, la reconnaissance,

la tolérance et l'acceptation des différences culturelles, a été présent tout au long de l'année, à travers des conférences-débats mensuelles.

La participation à des projets européens type SOCRATES/COMENIUS autour de la notion d'identité européenne mobilise des compétences des élèves dans plusieurs disciplines et à plusieurs niveaux. La mise en relation du travail de différents groupes valorise le travail accompli par chaque groupe et lui donne un sens en le plaçant dans la perspective d'une recherche collective et permet une mobilisation des savoirs et savoir-faire plus efficace car replacée dans cette même perspective. Ce type de projet met également en valeur les compétences linguistiques et motive les élèves par la confrontation avec des acteurs extérieurs. Il permet enfin de travailler les capacités à l'oral dans les mises en commun publiques.

Autre exemple : un jumelage avec un lycée israélien de Jérusalem et un collège palestinien de Bethléem.